



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 8 octobre 2020

L'an Deux Mille Vingt, le huit octobre, les membres du Conseil municipal de la Commune d'OBERBRONN, légalement convoqués le 1^{er} octobre 2020, se sont réunis en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Patrick BETTINGER, Maire.

Présents : Monsieur le Maire Patrick BETTINGER
Madame et Messieurs les Adjoints Bruno SPAGNOL, Marie-France LINCKER et Pascal HEITZMANN
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux Sonia KUNKEL, Yves HUHN, Annelise BRAEUNIG, Huguette ALLARD, Elisabeth BUCHI, Paul MEYER, Philippe BEINER, Catherine SCHUHMACHER-HAVA, Charlotte CLAEMMER CAPELO, Rachel LIPS, Estelle ROECKEL, Jean LEVATIC et Geoffrey DURRENBERGER.

Absent excusé avec procuration :

- M. Didier GERLING a donné procuration à M. Pascal HEITZMANN

Absent excusé :

- M. Alexandre MAIER

Absent :

Assistait également à la réunion :

- Mme Paméla PFISTER, Secrétaire de mairie

CALCUL DU QUORUM : $19 : 2 = 10$ (nombre arrondi à l'entier supérieur)

(Les Conseillers Municipaux absents, même s'ils ont délégué leur droit de vote à un collègue, n'entrent pas dans le calcul du quorum).

Le quorum étant atteint avec 17 présents au moment de l'ouverture de la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

Secrétaire de séance titulaire : Mme Sonia KUNKEL

Secrétaire adjoint : Mme Paméla PFISTER, Secrétaire de mairie

ORDRE DU JOUR

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

- 01) Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil municipal en date du 3 septembre 2020
- 02) Point d'information concernant les décisions prises par le Maire en vertu des délégations accordées par le Conseil municipal le 24 mai 2020 en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

AFFAIRES FINANCIERES

- 03) Travaux de ravalement de façades : attribution d'une subvention

PERSONNEL

- 04) Modification du tableau des effectifs communaux

DEVELOPPEMENT URBAIN

- 05) Aménagement d'une zone de loisirs – Multisports
- 06) Electrification rurale – Programme FACE 2020

AUTRES DOMAINES

- 07) Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

COMPTES – RENDUS

Le Maire ouvre la séance à vingt heures et rappelle l'ordre du jour. Puis il fait procéder à l'appel des membres présents.

01) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 03 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☐ approuve le procès-verbal des délibérations du Conseil municipal en date du 03 septembre 2020.

02) POINT D'INFORMATION CONCERNANT LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 5 JUILLET 2018 ET LE 24 MAI 2020 EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Période du 11 août au 29 septembre 2020

Marchés et accords-cadres	
Date	Objet de la décision
02/09/2020	Réfection branchement AEP, rue du Chaudron Entreprise SOTRAVEST Montant du devis : 4 880,70 €
07/09/2020	Mise en conformité du réseau électrique de l'église protestante Entreprise : Electricité BRUNNER Montant du devis : 2 113,42 € TTC
07/09/2020	Mise en conformité du réseau électrique de l'agence postale communale Entreprise : Electricité BRUNNER Montant du devis : 716,40 € TTC
07/09/2020	Mise en conformité du réseau électrique des ateliers municipaux Entreprise : Electricité BRUNNER Montant du devis : 1 353,33 € TTC
07/09/2020	Mise en conformité du réseau électrique de la mairie Entreprise : Electricité BRUNNER Montant du devis : 2 098,40 € TTC
08/09/2020	Remplacement éclairage école Entreprise : Electricité BRUNNER Montant du devis : 10 445,34 € TTC
16/09/2020	Réfection d'un affaissement de chaussée, rue des Eglises Entreprise SOTRAVEST Montant du devis : 2 983,20 € TTC
16/09/2020	Réfection trou au réservoir d'eau potable + Prolongation caniveau R. des Fontaines Entreprise SOTRAVEST Montant du devis : 8 052,00 € TTC
26/09/2020	Débroussaillage - Réservoir d'eau potable au-dessus du Couvent Entreprise SOTRAVEST Montant du devis : 4 140,00 € TTC
Contrat d'assurance	
Date	Objet de la décision
16/09/2020	Remboursement sinistre bris de glace - vitre latérale gauche du tracteur Montant de la facture : 965,42 € Montant remboursé par l'assurance : 965,42 €
Concessions dans les cimetières	
Date	Objet de la décision
11/08/2020	Concession cimetière - HAUSS René

Après les explications du Maire,

Le Conseil prend acte des décisions prises.

03) TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADES : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Le Maire rappelle que par délibération du 28 septembre 2012, le Conseil municipal a défini les conditions d'intervention de la commune en matière de valorisation du patrimoine bâti non protégé.

M. Jean-Noël PFISTER sollicite une subvention au titre des travaux de ravalement de façades (peinture) effectués au niveau du bâtiment, 20, rue de Niederbronn.

D'après les critères définis par le Conseil, la surface à prendre en considération pour le versement de la subvention est de 136,01 m². Le montant de la subvention s'élèverait donc à 312,82 €.

VU l'avis de la commission « Finances » du 1^{er} octobre 2020 ;

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☐ décide d'accorder à M. Jean-Noël PFISTER une subvention d'un montant de 312,82 € au titre des travaux de ravalement de façades effectués au niveau du bâtiment, 20, rue de Niederbronn ;
- ☐ impute la dépense à l'article 20422 budget principal, dont les crédits sont suffisants.

04) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX

VU le tableau des effectifs communaux ;

CONSIDERANT que l'agent en charge de l'accueil et de l'état-civil a fait valoir ses droits à la retraite et qu'il y a lieu de le remplacer ;

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☐ décide la création d'un poste d'adjoint administratif contractuel, à temps complet, d'une durée d'un an à compter du 26 octobre 2020 ;
- ☐ décide d'appliquer à ce poste la rémunération conforme aux dispositions réglementaires en vigueur, y compris le régime indemnitaire qui est laissé à l'appréciation du Maire ;
- ☐ autorise le Maire, à défaut l'un de ses Adjoints, à signer toutes les pièces découlant de la présente délibération.

05) AMENAGEMENT D'UNE ZONE DE LOISIRS - MULTISPORTS

Le Maire rappelle que par délibération du 6 août 2020, le Conseil municipal a décidé la réalisation d'une zone de loisirs-Multisports et approuvé à cet effet l'avant-projet établi par le Bureau d'Etudes BEREST pour un montant de 227 000,00 € hors taxes.

A également été approuvé le plan de financement prévisionnel auquel figure une subvention de la part du Conseil départemental à hauteur de 56 750 €, soit 25 % de l'estimation hors taxes.

Par courrier du 1^{er} septembre dernier, la Préfecture de Région a lancé un appel à projets au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Le Maire précise que l'installation d'aires de jeux/loisirs en dehors des cours d'école fait partie des opérations susceptibles de bénéficier d'une aide au titre de ce dispositif à hauteur de 20 à 80 % du montant hors taxes avec une participation minimale du maître d'ouvrage égale à 20 % des cofinancements publics.

VU la délibération du Conseil municipal en date du 6 août décidant la réalisation d'une zone de loisirs-Multisports ;

CONSIDERANT que ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention d'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux ;

VU l'avis des commissions « Finances » et « Travaux, Environnement et Développement durable » du 1^{er} octobre 2020 ;

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☐ sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ;
- ☐ décide de modifier, comme suit, le plan de financement prévisionnel de ce projet :

Montant TTC du projet : 272 400,00 €

Subvention du Conseil Départemental
227 000 € x 25 % = 56 750,00 €

Subvention de l'Etat au titre de la DETR
227 000 € x 55 % = 124 850,00 €

Charge communale : 46 116,00 €

Récupération de la TVA : 44 684,00 €

TOTAL : 272 400,00 €

- ☐ autorise le Maire, à défaut l'un de ses Adjoints, à signer toutes les pièces découlant de la présente délibération.

06) ELECTRIFICATION RURALE – PROGRAMME FACE 2020

Le Maire informe le conseil que la Régie Intercommunale d'Electricité et de Téléservices de Niederbronn-Reichshoffen propose de présenter les opérations suivantes dans le cadre du Programme 2020 d'électrification rurale du FACE :

- Opération n° 1 : Renforcement en souterrain du réseau BT, rue de la Croix pour un montant total des travaux estimé à 88 400,00 € HT
- Opération n° 2 : Extension en souterrain du réseau HTA rue de Niederbronn et rue de la Croix pour un montant total des travaux estimé à 21 500,00 € HT
- Opération n° 3 : Enfouissement du réseau BT au cimetière pour un montant total des travaux estimé à 15 800,00 € HT

Ces trois opérations ont été présentées par la Régie dans les états prévisionnels des projets de travaux au Programme 2020 d'électrification rurale du FACE. Etant les seules opérations présentées, elles devraient être retenues par la Commission Permanente du Conseil Départemental lors de sa prochaine réunion.

VU l'avis des commissions « Finances » et « Travaux, Environnement et Développement durable » du 1^{er} octobre 2020 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☐ adopte la consistance technique des travaux définis aux projets établis par la Régie Intercommunale d'Electricité et de Téléservices de Niederbronn-Reichshoffen ;
- ☐ vote le financement comme suit :

	Opération n° 1 Sous-programme Renforcement	Opération n° 2 Sous-programme Extension	Opération n° 3 Sous-programme Enfouissement
Coût total des projets TTC	106 080,00 €	25 800,00 €	18 960,00 €
Subvention FACE 2020	62 400,00 €	15 600,00 €	10 000,00 €
Récupération de la TVA	17 680,00 €	4 300,00 €	3 160,00 €
Participation de la Régie (Aide à l'investissement)	26 000,00 €	5 900,00 €	5 800,00 €
Participation de la Régie (réfection 40% à la charge régie)	sans objet	sans objet	sans objet
Financement commune	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL TTC	106 080,00 €	25 800,00 €	18 960,00 €

- ☐ autorise le Maire, à défaut l'un de ses Adjoints, à signer toutes les pièces découlant de la présente délibération.

07) **RAPPORT ANNUEL 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS**

Le Maire rappelle que la loi n° 95-101 du 2 février 1995 (dite loi BARNIER) relative au renforcement de la protection de l'environnement, et son décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000, font l'obligation aux collectivités d'informer l'usager du service rendu notamment pour l'élimination des déchets ménagers.

A cet effet, le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin a établi un rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets qui doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal.

Ce rapport annuel donne les indications suivantes :

Nombre de communes	81 communes regroupées au sein de 5 Communautés de Communes
Population desservie	91 490 (- 0,1 % par rapport à 2018)
Nombre de déchetteries	11
Déchets collectés et traités	50 235 tonnes (52 724 tonnes en 2018)
Déchets produits par habitant	553 kg (576 kg en 2018)
Devenir des déchets	Incinération : 11 110 tonnes (11035 tonnes en 2018) Valorisation : 23 248 tonnes (24 980 tonnes en 2018) Enfouissement : 9 620 tonnes (8 805 tonnes en 2018) Conteneurs de proximité : 3 928 tonnes de verre (2 987 tonnes en 2018)
Indicateurs techniques	Tonnages en 2019 par rapport à 2018 ⇒ Ordures ménagères résiduelles : 12 266 T (12 772 T en 2018) ⇒ Collecte sélective : 5 217 T (5 224 T en 2018) ⇒ Déchetteries : 28 824 T (30 483 T en 2018) ⇒ Verre (conteneurs de proximité) : 3 928 T (2 987 T en 2018) Collectes en apport personnel : Les tonnages de déchets collectés en apport personnel sont en diminution de 5,4 % en 2019 par rapport à 2018. Les apports en déchetteries et conteneurs à verre représentent 358 kg/hab/an (379 kg en 2018). Collectes en Porte à Porte : - 4 % par rapport à 2018 ⇒ Ordures ménagères résiduelles : 134,1 kg/hab/an (139,6 kg/hab en 2018) ⇒ Collecte sélective : 57 kg/hab/an (57,1 kg en 2018) soit 191,10 kg/hab/an (196,7 kg en 2018)
Coût de la collecte et du traitement	5 213 926 € (4 521 831 € en 2018)
Montant des participations versées par les collectivités membres du Syndicat	9 065 725 € (idem qu'en 2015, 2016, 2017 et 2018)
Budget 2019	Dépenses (fonctionnement + investissement) : 12 389 662 € Recettes (fonctionnement + investissement) : 16 094 101 €

Le Conseil prend acte du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets établi par le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin.

INFORMATIONS

• **Compte-rendu du conseil communautaire du 08 juin 2020**

Le Maire rend compte des discussions du Conseil Communautaire du 08 juin 2020 portant sur les points suivants :

- ⇒ Installation des membres du Conseil Communautaire
- ⇒ Election du Président
- ⇒ Fixation du nombre de vice-présidents
- ⇒ Election des vice-présidents
- ⇒ Election des membres du Bureau
- ⇒ Lecture de la charte de l' élu local

- **Compte-rendu du conseil communautaire du 22 juin 2020**

Le Maire rend compte des discussions du Conseil Communautaire du 22 juin 2020 portant sur les points suivants :

- ✚ Installation d'un délégué de la commune de Mertzwiller
- ✚ Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire en date du 2 mars 2020
- ✚ Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire en date du 8 juin 2020
- ✚ Décisions prises par le Président par délégation du Conseil Communautaire et dans le cadre de l'état d'urgence
- ✚ Droit de préemption urbain : décisions prises par le Président par délégation du Conseil Communautaire
- ✚ Délégations du Conseil Communautaire au Président
- ✚ Indemnités de fonction du Président et des vice-présidents
- ✚ Modalités d'application du droit à la formation des élus communautaires
- ✚ Centre Intercommunal d'Action Sociale : fixation du nombre d'administrateurs et choix du mode de scrutin pour la désignation des membres nommés
- ✚ Création de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
- ✚ Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
- ✚ Création de la Commission Intercommunale pour l'accessibilité
- ✚ Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- ✚ Election des membres de la Commission pour les Délégations de Service Public (CDSP)
- ✚ Désignation de 3 délégués au SMICTOM Nord Alsace
- ✚ Désignation de 7 délégués au Syndicat Mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de l'Alsace du Nord
- ✚ Désignation de 2 délégués au Syndicat Mixte de Coopération pour le Parc Naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC)
- ✚ Désignation de 4 délégués au Comité de Direction de l'Office de Tourisme Intercommunautaire (Oti) de l'Alsace Verte
- ✚ Désignation de 2 délégués au SDEA – Commission Locale bassin du Rothbach et de la Moder Supérieure
- ✚ Désignation de 2 délégués au sein de la Mission locale de l'Alsace du Nord
- ✚ Désignation de 2 délégués au Conseil d'Administration de l'Association Réseau Animation Intercommunale
- ✚ Désignation des représentants au Conseil d'Administration des collèges
- ✚ Désignation d'un délégué au Comité National d'Action Sociale

- **Compte-rendu du conseil communautaire du 06 juillet 2020**

Le Maire rend compte des discussions du Conseil Communautaire du 06 juillet 2020 portant sur les points suivants :

- ✚ Installation d'un nouveau conseiller communautaire
- ✚ Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire en date du 22 juin 2020
- ✚ Création des commission thématiques intercommunales
- ✚ Désignation des membres élus du conseil d'administration du CIAS
- ✚ Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- ✚ Désignation des délégués à l'assemblée générale de l'EPF d'Alsace
- ✚ Désignation du conseiller territorial du bassin versant affluent du Rhin secteur Zorn Moder
- ✚ Affaires générales : convention de mise en œuvre du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public du Bas-Rhin (SDAASP)
- ✚ Affaires générales : approbation de la mission système d'information géographique proposée par l'ATIP
- ✚ Développement économique : Zone d'activité du Sandholz – vente d'un terrain à KUTTING France SARL – Délibération rectificative
- ✚ Habitat : PIG RENOV'HABITAT – convention de partenariat avec le Département du Bas-Rhin pour la période 2020-2023
- ✚ Affaires financières : Proposition de commissaires membres de la commission intercommunale des impôts directs (CIID)
- ✚ Affaires financières : remboursement des charges de l'épicerie sociale à la SCI DES RIZIERES
- ✚ Affaires financières : Subvention pour la pratique d'activités culturelles par les établissements scolaires – Spectacles jeune public – Année scolaire 2019/2020
- ✚ Services et solidarités : modification des règlements de fonctionnement des structures petite enfance

- **Compte-rendu du conseil communautaire du 20 août 2020**

Le Maire rend compte des discussions du Conseil Communautaire du 20 août 2020 portant sur les points suivants :

- ↳ Urbanisme : retrait de la délibération d'approbation du plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du 16 décembre 2019
- ↳ Urbanisme : retrait de la délibération d'instauration et de modification du droit de préemption urbain du 16 décembre 2019
- ↳ Urbanisme : Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Mission d'assistance en urbanisme de l'ATIP
- ↳ Affaires de personnel : création d'emplois contractuel
- ↳ Affaires de personnel : création d'un emploi permanent
- ↳ Affaires de personnel : augmentation de la durée hebdomadaire de service

- **Compte-rendu du conseil communautaire du 21 septembre 2020**

Mme. BUCHI, Conseillère communautaire, rend compte des discussions du Conseil Communautaire du 21 septembre 2020 portant sur les points suivants :

- ↳ Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2020
- ↳ Approbation du procès-verbal de la séance du 20 août 2020
- ↳ Droit de préemption urbain : décisions prises par le Président par délégation du Conseil Communautaire
- ↳ Décisions prises par le Président par délégation du Conseil Communautaire
- ↳ Compte-rendu de la commission « communication » en date du 20/07/2020
- ↳ Désignation du conseiller territorial pour le territoire du bassin versant affluents du Rhin, secteur Zorn-Moder
- ↳ Affaires générales : présentation du rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains
- ↳ Affaires générales : présentation du rapport d'activités 2019 du PETR Alsace du Nord
- ↳ Affaires générales : convention constitutive d'un groupement de commandes relatif à l'acquisition de masques par le Département du Bas-Rhin
- ↳ Affaires financières : taxe de séjour – tarifs 2021
- ↳ Affaires financières : dotation de solidarité communautaire 2020
- ↳ Affaires financières : répartition du fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC)
- ↳ Affaires financières : admissions en non-valeur
- ↳ Affaires financières : cession de gré à gré de la tribune amovible
- ↳ Développement économique : délégation partielle de la compétence intercommunale d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprises correspondant au « Fonds d'urgence pour les acteurs du tourisme et les activités de proximité » au Département du Bas-Rhin
- ↳ Environnement : convention portant occupation du domaine privé et autorisation de travaux pour l'aménagement de l'ancrage de l'ouvrage de prise d'eau de l'étang DE Dietrich à Zinswiller
- ↳ Environnement : achat d'arbres dans le cadre de la préservation des vergers – attribution de subventions
- ↳ Environnement : convention de mise à disposition d'un espace de stockage au bénéfice de l'ALC Gumbrechtshoffen
- ↳ Habitat : PIG Rénov'Habitat – attribution de subventions aux propriétaires
- ↳ Services à la personne : services d'accueil périscolaire – nouvelle organisation à la rentrée 2020/2021
- ↳ Urbanisme : élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal – approbation
- ↳ Urbanisme : droit de préemption urbain – instauration et modification
- ↳ Urbanisme : carte communale d'Uttenhoffen – confirmation de l'abrogation
- ↳ Affaires financières : demande de subvention au titre de la DETR
- ↳ Présentation du nouvel organigramme de la Communauté de Communes
- ↳ Présentation du CIAS et du fonctionnement de l'épicerie sociale
- ↳ Présentation des accueils périscolaires existants et des axes de réflexion proposés pour le développement et l'optimisation des périscolaires

Séance levée à 21 h 30.

M. BETTINGER Patrick	M. SPAGNOL Bruno	Mme LINCKER Marie France
M. HEITZMANN Pascal	Mme KUNKEL Sonia	M. HUHN Yves
Mme BRAEUNIG Annelise	Mme ALLARD Huguette	Mme BUCHI Elisabeth
M. MEYER Paul	M. BEINER Philippe	Mme SCHUHMACHER HAVA Catherine
Mme CLAEMMER CAPELO Charlotte	Mme LIPS Rachel	M. GERLING Didier
		Absent excusé avec procuration
Mme ROECKEL Estelle	M. LEVATIC Jean	M. MAIER Alexandre
		Absent excusé
M. DURRENBERGER Geoffrey		